



Affaire suivie par Sébastien RETEL

Service Technique Municipal

Tél : 01.30.72.31.90

N/Réf. : SR/VT/08/n° 923

u, b,

**ASSOCIATION BIEN VIVRE DANS LE QUARTIER
DE LA GARE D'ERMONT EAUBONNE**

16, rue Jean Jaurès

95600 Eaubonne

A l'attention de **Monsieur PROIX**

Ermont, le 13 novembre 2008

Objet : Sécurité des piétons en sortie Ouest de la gare.

Monsieur,

J'ai bien reçu votre courrier du 26 octobre dernier concernant la sécurité des piétons à la sortie ouest de la gare d'Ermont Eaubonne qui a retenu toute mon attention.

Je connais les problèmes et les dangers de cheminement que les piétons rencontrent à cet endroit.

J'ai saisi le Conseil Général le 27 octobre dernier afin que leurs services étudient la possibilité de mettre en place un feu qui respecterait le flux naturel des piétons. Je vous transmets ci-joint copie de ce courrier.

Par ailleurs, je vous informe que des barrières vont être très prochainement installées à titre provisoire par le Conseil Général afin d'imposer aux piétons l'utilisation du passage piétons existant.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, Monsieur, en ma parfaite considération.

Hugues PORTELLI

Maire d'Ermont
Sénateur du Val d'Oise

COPIE

VILLE d'ERMONT



Affaire suivie par Sébastien RETEL

Service Technique Municipal

Tél : 01.30.72.31.90

N/Réf. : SR/VT/08/n° 874
y. A.

→ Ermont Eaubonne

CONSEIL GENERAL

Direction de la Gestion du Domaine Routier
2, Av. du Parc
95032 Cergy Pontoise

Ermont, le 27 octobre 2008

Objet: sécurisation de carrefour.

Monsieur,

Nos différents services se sont rencontrés à plusieurs reprises pour trouver une solution à la traversée non sécurisée des piétons venant de la rue Raoul Dautry (où se trouve le PIR), qui traversent la RD909 pour entrer dans la gare d'Ermont Eaubonne.

Ce cheminement était dans le projet de départ sécurisé puisqu'il s'effectuait via une passerelle mais il a malheureusement été abandonné.

La solution évoquée lors des réunions de chantier consiste à canaliser les piétons en implantant des barrières pour les faire traverser en dehors du cheminement naturel.

Je souhaite que, dans le cadre de l'opération de la gare d'Ermont Eaubonne, vos services implantent un feu sur la rue du Gal Leclerc côté gare (face à la rue R. Dautry) qui permettra d'insérer les piétons en toute sécurité dans ce carrefour à feux déjà existants.

Je reste donc dans l'attente de vos observations afin de régler cette situation au plus vite.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, Monsieur, en ma parfaite considération.



Nugues PORTELLI

Maire d'Ermont
Sénateur du Val d'Oise

PJ : plan